
Rapport Du Président

Conseil D'établissement 2013-2014
École Sainte-Marie



PAR: JEAN BRÛLÉ

Introduction

Le conseil d'établissement (CÉ) représente un groupe de parents élus, qui représente l'ensemble des parents de l'école, la direction et le personnel enseignant et non enseignants. Notre mission en tant que conseil d'établissement, est d'analyser chaque proposition adressée par la direction ou demandée par nos membres pour apporter une réponse favorable à notre milieu scolaire.

L'adoption de dossier et budget fait parti de notre mandat.

Le Conseil d'établissement est constitué de quatorze membres:

- Madame Jacynthe Lecavalier (parent et vice-présidente)
- Madame Julie Therrien (parent)
- Monsieur Jean Brûlé (parent et président)
- Monsieur Yannick Paquin (parent et représentant au comité de parents à la CSP)
- Monsieur Marc Francis Perreault (parent)
- Monsieur Jean-Phillipe Valade (parent)

- Madame Michèle René De Cotret (directrice)
- Madame Nancy Marshall (directrice adjointe-intérimaire sept -mars)
- Madame Christiane Beaulieu (directrice-adjointe mars - juin)

- Madame Chantal Beauclair (enseignante)
- Madame Émilie Chevalier (enseignante)
- Madame Julie Perron (enseignante)
- Madame Isabelle St-Cyr (enseignante)
- Monsieur Jean-François Dubé (Éducateur spécialisé)
- Madame Marika Ghelyn (Service de garde)

Conformément à la loi sur l'instruction publique (*lip*) durant l'année 2013-2014, nous les membres du CÉ, se sont rencontrés à sept reprises. Alors c'est avec joie que je vous rédige les faits saillants de nos rencontres du conseil d'établissement de l'École Sainte-Marie.

Faits saillants

Voici la liste des dossiers, projets et activités sur lesquels nous avons été consulté:

- ◆ Le suivi et l'approbation de la convention de gestion et de réussite éducative.
- ◆ Les activités scolaires
- ◆ Le budget du CÉ
- ◆ Les règles de régie interne
- ◆ Rapport du plan de lutte contre l'intimidation et la violence
- ◆ La grille matière (2014 - 2015)
- ◆ Les activités éducatives complémentaires et particulières
- ◆ Les frais chargés aux parents pour 2014 - 2015
- ◆ La contribution volontaire
- ◆ Les critères de sélection au poste de direction de l'école
- ◆ L'utilisation de la campagne de financement
- ◆ La liste des fournitures scolaires et liste des cahiers d'exercices
- ◆ Le manque d'espace à l'école
- ◆ Le problème électrique à l'école
- ◆ Contre rendu sur sur l'inondation survenu en décembre dernier au sous-sol
- ◆ Changement de l'horaire d'entrée des élèves 2014-2015
- ◆ Contribution financière pour le service de garde de l'école La Passerelle.
- ◆ Sondage pour le service offert au service des dineurs

En point de décision important, le conseil a pris la décision d'abandonner le projet de la cours d'école. La problématique de ce projet était, que les phases deux et trois de la cours d'école n'étaient plus envisageable. Le coût des travaux étaient trop élevé. Donc, avec la somme restante, nous avons adopté une résolution de l'abandons de la réfection de la cours d'école et nous avons mis en réserve les sommes amassées pour des projets futurs.

Le conseil a autorisé la direction de procéder à l'achat de trois (3) tableaux interactifs, de l'équipement pour la cours d'école et l'achat de matériel pour un projet futur en robotique, avec cette même réserve de fond. Pour ce qui est de la balance des sommes d'argent , le conseil se verra proposer divers options afin d'accorder cette somme pour des projets futur ou autres de tout les élèves de l'école.

Conclusion

En résumé, notre année fut des plus enrichissante et concluante dans notre mandat de conseil. Nous allons toujours de l'avant afin de faire progresser divers dossiers, apporter des améliorations ou des changements pour but de faire en sorte que la qualité de vie et le bon fonctionnement de l'ensemble de l'école soit idéal.

Et sans oublier l'arrivé de Madame De Cotret comme nouvelle directrice à notre école, ce qui à mon avis, a apporté un renouveau extraordinaire et surtout une transparence dans son travail. Cela, emmènera l'école vers un degré autrement supérieur dans les prochaines années.

Durant la prochaine année, le conseil devra se pencher sur des dossiers tel que: Le code de vie, l'avenir des campagnes de financement, les sorties éducatives, les classes vertes et de la classe neige et sans oublier, la réussite scolaire de nos enfants.

Je tiens à remercier tout les membres qui ont formé le conseil, ainsi que la directrice et son adjointe, pour le support et la compréhension apporté a nos rencontres. Sans oublier, les membres de L'OPP qui apporte un grand soutien à notre comité.

Pour ce qui est de ma part, se fut un privilège de vous côtoyer au cours des 6 dernières années. Mon mandat qui se termine en septembre prochain, a été plus qu'une mission, mais bien, de rencontre extraordinaire de gens qui s'impliquent dans notre école et notre communauté pour le bienfait de nos enfants. La relève est présente et je vous dit *merci* pour votre confiance durant ces années.

Jean Brûlé
Président CÉ
École Sainte-Marie 2013-2014